

Commune de Prix-lès-Mézières

PLAN LOCAL D'URBANISME

Plan de zonage n°2/2
1:2 000

Vu pour être annexé à la délibération du
arrétant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme.

Fait à Prix-lès-Mézières,
Le Maire,

ARRETE LE :
APPROUVE LE :



Légende

	Espace boisé classé
	Emplacement réservé
	Protection du patrimoine bâti au titre du L.151-19 du CU
	Chemin protégé
	UA : Zone urbaine du centre ancien
	UA : Secteur urbain du centre ancien inondable
	UB : Zone urbaine périphérique
	UB : Secteur urbain périphérique inondable
	UB : Secteur urbain périphérique sujet à ruissellement par fortes pluies
	UE : Zone urbaine à vocation d'équipements
	UX : Zone urbaine à vocation d'activités
	UXa : Secteur urbain à vocation d'activités au voisinage d'habitation
	1AU : Zone à urbaniser à court terme
	A : Zone agricole
	N : Zone naturelle
	Ni : Secteur naturel inondable
	Nj : Secteur de jardins

N°	Surface	Objet	Bénéficiaire
ER n°1	1 345 m ²	Création d'un bâtiment technique	Commune
ER n°2	10 357 m ²	Création d'un verger	Commune
ER n°3	2 052 m ²	Extension du cimetière	Commune
ER n°4	4314 m ²	Ouvrage hydraulique	Commune
ER n°5	6285 m ²	Ouvrage hydraulique	Commune

